

CACOPHONIE

Le rétropédalage spectaculaire de Jean-Paul Matteï

C'est sans doute la rançon de la gloire, ou du moins de l'exposition médiatique, pour le député béarnais Jean-Paul Matteï, propulsé président du groupe MoDem à l'Assemblée nationale en juillet. Il vient d'avoir les honneurs du « Canard enchaîné ». Dans la foulée du président du MoDem qui a indiqué qu'il s'opposerait à tout « passage en force » pour la réforme des retraites, Jean-Paul Matteï a jugé mardi qu'il était effectivement « inenvisageable » de faire passer la réforme des retraites dès l'automne par un simple amendement au projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS). Son groupe « ne pourra pas accepter une réforme, petite ou grande, à travers un amendement », a-t-il assuré. Sauf qu'une semaine plus tôt, en marge du petit-déjeuner hebdomadaire de la majorité à Matignon, le député de la 2e circonscription du 64 avait approuvé le recours à un amendement au PLFSS pour faire passer la réforme : « C'est une promesse du président, avait-il expliqué. Il faut donc assumer et aller vite ».

Ce rétropédalage spectaculaire n'a pas échappé à l'hebdomadaire satirique qui a commenté sobrement : « A priori entre Bayrou et Macron, Matteï a choisi ». Question de fidélité, mais aussi de proximité géographique sans doute. Le président de la République n'était pas à la Foire de Pau samedi dernier pour l'inauguration du salon agricole, quand François Bayrou a, selon nos informations, « remonté les bretelles » à Jean-Paul Matteï qui n'a pas eu d'autre choix que de manger son chapeau.

E. B. ■

LE DESSIN DE LA SEMAINE



© NICOLAS SABATHIER

« CE RABAIS (DE 20 CENTIMES) SE TRADUIT PAR UNE RUÉE VERS NOS STATIONS. +80% LA PREMIÈRE SEMAINE DE SEPTEMBRE. MAIS NOUS N'Y GAGNONS RIEN. »

PATRICK POUYANNÉ, PDG DE TOTAL ENERGIES, LORS DE SON AUDITION MARDI À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'HISTOIRE

À Lasclaveries, les parachutistes (et pas que) tombent « comme les feuilles en automne »

Ces derniers jours, des riverains de l'aérodrome de Lasclaveries, au nord de Pau, se plaignent de voir des parachutistes atterrir dans les propriétés privées. Quand ce ne sont pas des casques, des go pro ou encore des planches de sky surf...

La semaine a été marquée par ces fameux cercles blancs aperçus dans le ciel béarnais. Après quelques heures de suspense, la confirmation est tombée. Il s'agissait bien des traces laissées par six avions Rafale de la base de Montde-Marsan en exercice. Mais du côté de Lasclaveries en Nord-Béarn, où est situé un aérodrome dont l'activité est décrite par une association de riverains, voilà longtemps qu'on a les yeux tournés vers le ciel. Et encore plus dernièrement.

En effet, pour l'Association contre les nuisances de l'aérodrome de Lasclaveries, l'automne semblait avoir pris quelques jours d'avance à la mi-septembre. Et ce n'était pas des feuilles jaunies qui tombaient au sol sur les terrains de certains habitants du secteur, mais bel et



Un casque de parachutiste qui serait tombé hors zone dans un jardin situé dans le secteur de l'aérodrome de Lasclaveries. © DR

bien des parachutistes. « Nos adhérents ont relevé six chutes de parachutistes hors zone du 10 au 13 septembre, indique l'association. [...] Récemment, un parachutiste a parcouru notre campagne à la recherche d'une planche de sky surf tombée pendant son saut. En plus des bouchons d'oreilles, allons-nous devoir porter des casques lourds ? »

Des casques, il en serait tombé également selon le secrétaire de l'association Thierry Venin qui évoque aussi des chutes récurrentes de caméras go pro. Quand

ce n'est pas donc les parachutistes eux-mêmes en chair et en os : « Un de nos adhérents était en train de travailler sur sa toiture quand il a entendu un bruit, relate Thierry Venin. Il s'est retourné et a vu un parachutiste arriver. S'il ne s'était pas écarté au dernier moment, il se serait fait rentrer dedans. Déjà que le bruit nous gonfle, mais là... »

Ces atterrissages hors zone sont pour la plupart attribués à des pratiquants de loisirs, non à des militaires. L'association Skydive qui gère l'aérodrome de Lasclaveries

ne nie pas que cela puisse se produire, le vent étant un phénomène aléatoire. « Quand on libère sa voile principale parce qu'il y a un petit souci, on va là où on peut, explique la présidente France Daudé. Quand on apprend à conduire ou à faire du vélo, c'est pareil, on ne maîtrise pas toujours. Cela peut arriver ».

Elle réfute en revanche tout usage (et donc toute possibilité de chute) de planche de sky surf : « C'est impossible. cela fait longtemps qu'il n'y en a plus chez nous ».

Voilà qui ne suffira pas à calmer certains riverains excédés depuis de nombreux mois. Et certains élus aussi comme le maire de Saint-Armou, une commune voisine, Frédéric Cayrafourcq. Après les récents atterrissages de parachutistes sur des propriétés privées, il a alerté le préfet par courrier. Pour la troisième fois en quelques mois. « C'est pour la sécurité de mes administrés, dénonce-t-il. Il y a trop d'approximations dans la zone d'atterrissage, dans un secteur où il y a des fils électriques, une route départementale assez fréquentée. La zone est beaucoup trop urbanisée pour une activité comme celle-là ».

ÉRIC BÉLY ■

Cuisine & Meuble
Agencement contemporain
Artisan Ébéniste
Fabricant sur mesure
Béarn & Pays basque

MEUBLES PERRY
Atelier et expo
Route de Bayonne - MOUJOUR
05 59 39 63 04

ENVIE DE DÉCOUVRIR LE BÉARN ?

Rendez-vous dans la galerie des vidéos immersives...

au nouvel espace d'accueil de l'office de tourisme

Ouvert 7j/7 - Place Royale - PAU - 05 59 27 27 08 #tourismepau
tourismepau.com

PAU TOURISME
Béarn Pyrénées